

• **DIALOGUE AVEC LES ARCHITECTES**

Madame Martine Stadelmann Beuret, architecte EAUG s'est prêtée de bonne volonté à l'exercice du questionnaire-type; nous lui en sommes reconnaissants et vous livrons ci-après ses réponses.

CONSERVATOIRE DE L'OUEST VAUDOIS

Nouvelle affectation et restauration de la propriété de la commune de Nyon, Rte de Genève 2-4

I. CONCEPTION DU PROJET

. Quels ont été les principaux motifs de l'acceptation de ce mandat ?

En 1987, alors employée comme stagiaire dans l'atelier Boujol & Delachaux, j'ai eu le plaisir de découvrir cette bâtisse en travaillant sur une étude de faisabilité, commande de la commune de Nyon, nouvelle propriétaire. A l'époque déjà, le charme exceptionnel du site, la sobriété des façades, les décors intérieurs et l'histoire qui se dégageait de cette villa m'ont séduite.

Douze ans plus tard, j'ai été très heureuse que l'on me confie ce mandat. C'était pour moi un privilège de pouvoir faire revivre un lieu si magique. Porteurs du mandat jusqu'alors, les architectes B. Boujol et N. Delachaux sont restés liés à ce projet en tant que consultants.

. Quel était le challenge personnel ou global de cette réalisation ?

Le concept général par rapport au programme proposé par le futur locataire était déjà en place lorsque j'ai repris le dossier. L'idée de conserver le caractère et la typologie de cette villa comme témoin du patrimoine de la ville de Nyon correspondait à mes souhaits. Mais le projet restait ambigu. Créer un lieu d'apprentissage de la musique avec toutes ses exigences phoniques et acoustiques, dans un espace si riche en décors, en matériaux et en détails préservés jusqu'ici, constituait un challenge. De plus, il fallait ajouter à ces contraintes la notion de réversibilité demandée par le maître d'ouvrage.

Autre défi à réaliser, celui de la lecture des deux édifices. De bâtiments privés dans leur parc verdoyant, c'est en tant que bâtiments publics qu'ils devront se présenter aux abords de la promenade du bord du lac.

. Quelle est l'importance du contexte historique dans cette réalisation ?

En opposition au Bourg de Rive, des habitations de villégiature telles que celle-ci s'approprient les rives du lac vers la fin du XIX^{ème} siècle. Jusqu'ici vignes ou prés, le paysage se modifie. Le bâtiment est dressé face au lac ouvert sur le panorama. Les limites de la propriété sont nettement marquées par des murs d'enceinte et le parc est ordonné avec ses plantations et ses accès. C'est une trace intéressante d'un changement dans la manière de vivre d'une certaine classe de la société à cette époque.

. Existait-il suffisamment d'informations sur l'historique du bâtiment ?

La documentation historique formée de planches de plans cadastraux et d'actes notariés a permis de reconstituer les étapes de projet et de construction de la villa. Ces périodes ont été confirmées par des rapports et inventaires au niveau des peintures et des papiers-peints élaborés par des spécialistes au début du chantier. Les récits et souvenirs des descendants des propriétaires de l'époque ont aussi enrichi le contenu historique et social de cette propriété.

La seule incertitude qui subsiste est celle de l'origine de la maison du gardien, sûrement préexistante, située en bordure de propriété sur la route et longeant la rivière aujourd'hui canalisée. Son architecture est plus rurale, voire industrielle.

. Ces informations ont-elles changé votre conception du bâtiment ?

Au contraire, elles ont confirmé le parti pris de conserver et non de transformer cette bâtisse malgré les exigences de sa nouvelle affectation.

En ce qui concerne les teintes des façades, ces informations nous ont permis par exemple, de comprendre les changements de couleurs par rapport aux usages et au paysage.

. Comment a-t-il été possible d'intégrer votre propre conception dans ce contexte préexistant ?

A part l'usure normale des sols, la dégradation temporelle des toitures et des façades, la structure du bâtiment et ses éléments de menuiserie étaient parfaitement sains. "L'intervention douce" prévue sur l'aménagement intérieur correspondait autant au budget qu'au programme, sans oublier l'idée de réversibilité et de flexibilité des espaces. La même sensibilité a été reportée sur les aménagements extérieurs et la relation du bâti avec le site.

Les deux bâtiments avaient besoin d'un lifting. Celui-ci devait correspondre à leur nouvelle image tout en conservant les matériaux et les parements d'origine. Les teintes des façades, claires pour le bâtiment principal sur lequel peut se refléter le vert des arbres et le bleu du lac; foncées pour l'annexe, plantée avec sa tour en bordure de route, comme un signe qui se prolonge en suivant le mur jusqu'à l'entrée du Conservatoire. Ce choix répond à la volonté de les distinguer et de renforcer leur présence et leur identité.

. Des contraintes écologiques ou non historiques ont-elles joué un rôle dans l'exécution de ce projet ?

Le bruit, les vibrations, les sons aériens et solidiens, cette contrainte perpétuelle qui poursuit tout architecte, était encore amplifiée dans ce projet par la spécificité du programme; c'est-à-dire, le fait de faire cohabiter musique classique et musique contemporaine.

Sans toucher à la structure, pourraissons des planchers et cloisons et sans l'ajout de faux-plafond, il n'était pas possible dans ce contexte d'obtenir une qualité phonique et acoustique équivalente à un conservatoire nouvellement construit. Avec l'aide d'un spécialiste, nous avons cherché des techniques performantes dans les espaces restreints disponibles pour combler le manque d'isolation phonique entre les étages et les salles.

Une autre particularité de la villa est son ascenseur, menant du rez-de-chaussée à l'étage des chambres. Celui-ci a été construit au début du XXème siècle. Spécimen rare, fonctionnant à l'aide d'un piston hydraulique, il a été restauré avec le soutien des Monuments Historiques. Une cabine étanche au bruit et protégeant la machinerie de l'ascenseur a dû être créée au sous-sol.

La maîtrise du taux d'humidité dans les salles de piano a demandé la collaboration d'un ingénieur. Une climatisation générale n'était pas envisageable pour trois raisons: la volonté de conservation des aménagements intérieurs, la transmission des sons et le coût. Un système individuel à chaque salle, au niveau de l'étage des combles, a été conçu spécifiquement pour le conservatoire.

. Quelle est la liberté d'intervention lors de la réalisation d'un tel mandat ?

La liberté d'intervention tient avant tout au respect du bâtiment, des volontés et des possibilités financières du maître d'ouvrage, et de l'usager. Dans une réalisation comme celle-ci, la liberté se trouve dans le détail, le choix des couleurs, des textures, des matériaux.

2. ASPECTS PRATIQUES

. Lors de la réalisation du chantier, y a-t-il eu des surprises, des changements de cap ?

Une désagréable surprise est apparue lorsque les façades ont été mises à nu. La qualité des molasses des chaînes d'angle et des encadrements s'est vérifiée plus mauvaise que l'évaluation faite lors de l'élaboration des soumissions. Un autre matériau minéral, l'ardoise de la toiture, avait lui aussi subi plus de détériorations que prévu.

Elément délicat, la véranda qui a été ajoutée ultérieurement, environ 40 ans après la construction et transformée par la suite, devait pour conserver son élégance et sa clarté être restaurée avec finesse et savoir-faire. En démontant sa toiture opaque, l'hypothèse que celle-ci était vitrée à l'époque de sa construction s'est confirmée.

Nous avons alors pris la décision d'utiliser un vitrage spécial pour la partie toiture, afin de lui redonner sa transparence.

Dans l'ensemble, le chantier s'est très bien déroulé, le savoir-faire des artisans y a pour beaucoup contribué.

3. JUGEMENT

. Quel jugement final portez-vous sur cette réalisation ?

Le plaisir perçu par les promeneurs et les utilisateurs, à flâner, à parcourir et à regarder le parc et ses bâtisses, m'incite à dire qu'une certaine harmonie habite ce site. Pendant le chantier et une fois la réalisation terminée, les anciens propriétaires et habitués du lieu ont toujours su reconnaître l'identité de la villa; c'est pour moi aussi un gage de réussite.

Martine Stadelmann Beuret
Architecte EAUH
Atelier d'architecture msb
Grand-rue 17 à Nyon